

Projet pédagogique des stages

1. Public

Enfants du village et des communes environnantes de 2.5 à 15 ans.
Intégration des enfants du centre pour réfugiés couleurs du Monde à Rendeux.

Intégration d'enfants porteurs d'un handicap.

Intégration des enfants issus de familles précarisées, notamment par un échange de service (un membre de la famille travaillant bénévolement 2 jours au Cirac offre une semaine de stage à un enfant).

2. Notre projet

Les enfants sont au centre des animations, au cœur de tout apprentissage et sont acceptés en tant qu'individus avec toutes leurs différences : de rythmes, physiques, socio-culturelles, d'origine géographique et ethnique, de religion, ...

Nous refusons toute sélection économique ou sociale.

L'échange, la confrontation des idées, des cultures et des convictions enrichissent l'espace où nous vivons ensemble.

Les enfants sont partenaires et responsables avec l'équipe d'animation des projets qu'ils initient.

La pratique d'une pédagogie active les aide à se développer dans le respect de leurs différences afin de leur offrir les meilleures chances d'insertion sociale.

Le projet qu'il soit éducatif, pédagogique ou d'animation est également au centre des préoccupations de l'équipe, ce qui permet d'élaborer une stratégie cohérente et d'assurer une continuité.

3. Infrastructures – bâtiments

Le centre de vacances, organisé par le CIRAC bénéficie des infrastructures liées à son activité de Centre de Rencontres et d'Hébergement de catégorie 1 reconnu par la communauté française.

Le CIRAC est situé dans la vallée de l'Ourthe au cœur du village de Marcourt, il comprend six bâtiments disséminés dans un parc de six hectares dont 4

pavillons d'hébergement et un bâtiment comprenant la cuisine, une salle de restaurant et une grande salle d'animation.

Dans les caves du bâtiment la Villa, un local ayant un accès direct avec l'extérieur a été aménagé plus spécifiquement pour les tous petits : la Taupinière. Moins grand que les autres salles d'animation, il comprend des lits pour la sieste et permet aux enfants d'avoir un coin à leur mesure, point de repère pour eux dans le grand domaine du CIRAC.

Un parc arboré comprenant plusieurs arbres classés, une plaine de jeux, une mare didactique, un ruisseau et un étang permettent de diversifier les activités notamment en éducation à l'environnement.

Le centre, de par sa situation et son infrastructure, permet ainsi à chaque enfant de vivre des vacances en pleine nature où il peut jouer, apprendre, s'émerveiller ou tout simplement rêver.

Selon l'occupation du centre, il est possible que le stage soit délocalisé. Dans ce cas, il prend place au Moulin de Bardonwez (Rendeux) avec lequel le Cirac est partenaire. Là, les enfants profitent d'un cadre naturel adéquat avec la possibilité de profiter de l'Arboretum Robert Lenoir adjacent.

4. Objectifs

Nos objectifs sont en adéquation avec les missions du décret relatif aux centres de vacances.

Favoriser l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.

- acquérir l'autonomie en stimulant la prise de responsabilités, en permettant à chacun de construire sa personnalité au sein d'un groupe où les différences de chacun sont une richesse pour l'ensemble ;
- favoriser la rencontre, l'échange, la découverte des enfants et de leur complémentarité ;
- éveiller la prise de conscience des droits et devoirs de chacun ;
- développer sa capacité d'adaptation.

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

- construire ses savoirs sur des sujets qui intéressent ;
- élaborer des projets par petits groupes ayant le même centre d'intérêt ;
- être citoyen du stage ;
- créer des liens solides entre enfants issus de milieux différents ;
- développer son esprit critique ;
- Proposer à nos animés grandissant de devenir des aides-animateurs.

Favoriser la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions.

- aider à la construction d'esprits créateurs et non reproducteurs ;
- donner du sens à l'espace naturel qui caractérise la région ;
- s'ouvrir à l'environnement local ;
- nourrir son imaginaire ;

- développer sa curiosité, son attention.

Favoriser le développement physique de l'enfant selon ses capacités.

- apprendre la confiance en soi ;
- Acquérir de l'assurance ;
- Prendre conscience de son corps, de ses différentes possibilités et pouvoir les utiliser à bon escient.

Comment rencontrons-nous les objectifs du décret ?

Le développement physique :

- vie au grand air, les activités se déroulant un maximum au dehors, en pleine nature ;
- activités incluant de manière équilibrée les jeux (actifs et calmes), le sport et le repos.

La créativité et l'accès à la culture :

- animations spécifiques liées au thème du séjour ;
- contacts avec des personnes ressources locales ;
- Partenariats réguliers avec les opérateurs culturels de la région pour des projets spécifiques, notamment avec la bibliothèque de Marche-en-Famenne dans le cadre du projet « Je lis comme je respire », projet qui s'étale sur 3 années.

L'intégration sociale :

- fonctionnement ponctuel en groupes multi-âges (ex. : rassemblements, repas, grands jeux,...) ;
- accueil d'enfants de milieux socio-culturels différents ;
- accueil d'enfants handicapés ;
- projets initiés et menés en groupes d'âges par les enfants en collaboration avec les animateurs.

L'apprentissage de la citoyenneté et la participation :

- participation aux conseils quotidiens permettant de modifier le déroulement du stage si nécessaire ou souhaité ;
- prises de décisions démocratiques ;
- ce qui précède est également valable au niveau des groupes d'âges ;
- élaboration, par les différents groupes, de projets nécessitant la participation de chacun ;
- pratique de l'évaluation adaptée aux âges des enfants.